



# La Lettre du Comité



## Assemblée Générale

### du comité FSGT Val de Marne

Vendredi 29 mai 2026 18h00 à 21h30

### Le Projet 2026 - 2032 en question

Au siège du comité FSGT 94

*L'omnisport, c'est le sport de toute la population au service du développement et de l'émancipation des individus : le sport de la petite enfance à celui des seniors. Celui des actifs, des sans-emploi et celui des retraités. Le sport de compétition, pour être en bonne santé, pour mieux grandir et le sport éducatif... L'Omnisport est donc utile pour la vie physique de la population. Mais aussi pour la vie sociale quand il associe les individus et les encourage à reconstruire du sens et des valeurs communes.* Ces lignes ont été écrites en 2015, à l'occasion de l'AG du comité qui validait le projet 2015-2025 du comité Val de Marne.

#### Le projet de la FSGT en Val-de-Marne pour 2032

Nous débattons ensemble, le 29 mai prochain, du projet du comité pour 2032. Un projet à la fois dans la continuité. Mais aussi un projet avec des ruptures et des transformations nécessaires. Pour mieux prendre en compte la réalité des besoins de la population en matière de pratique physique et sportive et d'engagement associatif.

- En 2032, nous voulons continuer d'être la fédération des compétitions non sélectives, éducatives, conviviales et autogérées...
- En 2032, nous voulons aussi être la fédération des activités physiques d'expression, des pratiques sportives de plein air en milieu urbain, de l'adolescence et de la jeunesse.
- En 2032, nous voulons être la fédération des actions solidaires avec les populations les plus éloignées des pratiques sportives. Celle du bien vieillir, du sport santé et de l'enfance et petite enfance.

Pour y arriver, nous aurons besoin de partenariats et de coopérations pour développer des moyens publics et des initiatives ouvertes avec les villes, d'autres fédérations et le monde universitaire.

#### Développer nos ressources pour financer les projets.

Pour y arriver, nous aurons besoin de financer nos actions et notre fonctionnement dans un contexte économique difficile pour la FSGT et pour toutes les associations.

#### Développer l'engagement dans la vie des activités et des projets.

Nous aurons aussi besoin de développer l'engagement des adhérents, les former, et accompagner nos clubs dans l'animation de leur vie associative.

Enfin, nous aurons besoin de renforcer nos structures, nos collectifs de projets et d'activités. Parce que sans engagement associatif, pas d'activités peu chères, de qualité, de proximité, qui répondent aux besoins des différentes catégories de la population. Pas de vie associative qui aide à transformer les individus. Pas d'espace de revendications de moyens publics et de co-construction des politiques territoriales...

#### De nouveaux statuts et de nouvelles règles de fonctionnement

Nous allons aussi vous proposer de valider les nouveaux statuts. Le sens de la mise à jour des statuts du comité vise à mieux reconnaître le rôle de coordination et de pilotage de la direction départementale collégiale. Par ailleurs, en avançant l'obligation pour les ligues régionales (2028) de disposer d'une composition hommes / femmes à parité de leurs directions, le comité FSGT Val de Marne vise aussi à féminiser sa direction. Une direction actuelle qui ne reflète plus la composition de ses adhérents licenciés (48% de femmes).

L'assemblée Générale du Comité FSGT est une Assemblée Générale de clubs. Chacun et chacune des responsables de clubs et de sections est sollicité pour y participer. A très bientôt.

#### Déroulement de l'AG et AG Extraordinaire - Vendredi 29 mai 2026

- 18h : accueil
- 18h45 : introduction
- 19h : bilan des activités et des initiatives.
- 19h15 : Bilan financier et financement des actions. Puis validation des bilans et du règlement disciplinaire.
- 20h15 : Présentation du Projet 2026-2032 et proposition de calendrier pour en débattre avec les activités, les clubs, les responsables.
- 20h45 : AG extraordinaire et validation des nouveaux statuts
- 21h45 : buffet et pot amical

**Pas encore Inscrit à l'AG ?** [On clique ICI pour s'inscrire par internet](#) ou au **01.49.87.08.50.**

**La FSGT dans le Val-de-Marne à l'horizon 2032**

**La Fédération des activités physiques d'expression populaires**

Cirque, Danse(s)...

La Fédération sportive des **compétitions** non sélectives, éducatives, conviviales, autogérées

Culture sportive - Progrès et plaisir du jeu - Règles adaptées - Pratiques en semaine et le WE - Mixité sociale et mixité de genre

**La Fédération des pratiques sportives de plein air en milieu urbain**

Escalade, Vélo, Trail, Marche nordique, Nage en eau libre, Activités nautiques, Jeux et sports dans les parcs et jardins

**La Fédération des associations du sport santé, du bien vivre et du bien vieillir**

**La fédération des projets sportifs émancipateurs de l'adolescence et de la jeunesse**

**La Fédération des actions solidaires avec les populations les plus éloignées des pratiques sportives**

Actions dans les quartiers populaires, Vacances sportives solidaires, Pratiques partagées handi-valides, Projets solidaires des migrants et demandeurs d'asile, des sans domicile



**Des objectifs et des actions jusqu'en 2032**

### Appel à candidatures : nous vous sollicitons pour...

- Participer à l'animation des projets du comité.
- Participer à l'animation et à la gestion des commissions sportives
- Développer votre activité avec d'autres clubs.
- Aider ponctuellement dans les événements du comité.
- Intégrer la direction du comité.
- Participer au collectif financier (4 réunions par an) pour suivre, préparer les budgets et instruire les dossiers de subventions de l'ANS...
- Traiter les dossiers de discipline sportive.
- Participer à l'entretien des locaux, du siège, du jardin...

**Vous êtes disponible, une fois de temps en temps, ou plus régulièrement ? Le comité cherche des responsables...**

Faites-vous connaître par mail [fsgt94@wanadoo.fr](mailto:fsgt94@wanadoo.fr) ou par téléphone au 01.49.87.08.50.

### Principales modifications des nouveaux statuts

- Validation de la Direction Départementale Collégiale (DDC) en lieu et place du collectif d'animation.
- Mise en place d'une DDC élargie au moins 2 fois par saison.
- Mise en place de l'Assemblée Ouverte en lieu et place du conseil départemental.
- Parité Hommes / Femmes dans la DDC.

**Projet de nouveaux statuts joint au dossier n°1 du participant.**

### CALENDRIER D'ENVOI DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'AG

- 12 mai 2026 : envoi du dossier du participant n°1
  - Projet 2026-2032
  - Documents financiers
  - Projet de nouveaux statuts
- 22 mai 2026 : envoi du dossier du participant n°2
  - Analyse des effectifs
  - Bilan des activités et des initiatives
  - Finances, scénarii et projections

Regarder les finances du comité conduit à une analyse contrastée.

Depuis plusieurs saisons maintenant, les comptes de résultat successifs sont déficitaires, et la saison 2024/2025 n'y déroge pas. Le résultat d'exploitation est même en déséquilibre encore plus important que les exercices antérieurs, principalement à cause du poste forces humaines.

Il convient toutefois de noter qu'il s'agit d'une saison particulière avec le départ en retraite d'Hélène. S'ajoute à cela l'impact de la loi de finances de la sécurité sociale 2025, qui a modifié les plafonds pour le calcul des cotisations patronales, impactant le poste salaires du comité.

Les subventions spécifiquement liées au fonctionnement du comité et aux aides à l'emploi sont en diminution, et compte tenu de leur nature, elles vont continuer à diminuer pour ce qui concerne les aides à l'emploi.

Dans le même temps, les actions du comité et des activités présentent un solde excédentaire, qui s'est accentué par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce à des actions supplémentaires, et à l'absence de déplacements dans les activités (tournoi des sélections en foot à 11).

Cette saison 2024/2025 est également marquée par des annulations de provisions pour des montants importants, augmentant très significativement le résultat exceptionnel. Il s'agit là uniquement d'écritures comptables visant à annuler des provisions faites il y a de nombreuses années, et non utilisées depuis.

Cette succession de résultats déficitaires est inquiétante, mais n'est pas encore trop problématique pour les finances du comité, car nous disposons de nombreuses réserves, même si celles-ci vont bien sûr en s'amenuisant.

C'est pourquoi nous ne sommes pas encore dans l'urgence, mais il convient, et nous nous y sommes déjà engagés, de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici deux ou trois saisons maximum. Pour cela il nous faudra à la fois continuer à optimiser nos dépenses de manière significative, mais aussi augmenter nos recettes.

Pour cela nous avons engagé un difficile travail sur le mécénat, la recherche de subventions supplémentaires via des Appels à Projets. Cette augmentation des recettes pour une fédération comme la nôtre passe surtout par l'augmentation du nombre de licenciés, mais cela ne peut être qu'un objectif de moyen terme.

Pour conclure, une vigilance accrue de tous les acteurs est indispensable pour la pérennité des actions du comité.

## Compte de résultat 2024/2025

CHARGES	2024/2025 Réalisé	2023/2024 réalisé	PRODUITS	2024/2025 Réalisé	2023/2024 Réalisé
<b>Fonctionnement</b>			<b>Fonctionnement</b>		
Forces humaines - salaires et charges	331 553	292 335	Adhésions et Affiliations	169039	170243
Frais généraux	38585	44016	Aide à l'emploi	29500	36000
Vie institutionnelle	3 319	2 253	Subvention de Fonctionnement département	20 000	23 333
Adhésion CDOS	361	400			
Amortissements	17616	17284			
<b>sous total fonctionnement</b>	<b>391 434</b>	<b>356 288</b>	<b>sous total fonctionnement</b>	<b>218 539</b>	<b>229 576</b>
<b>Actions et Subventions sur actions</b>			<b>Actions et Subventions sur actions</b>		
Actions des activités	62693	98611	Actions des activités	75 758	85 687
Formations	20 828	17 020	formations	40 378	42 464
Actions du comité FSGT	28 379	21 181	Actions du comité	6 106	10 192
Jeux du Val de Marne	324	304	Subventions de l'état – ANS	33 500	35 830
90 ans FSGT	0	1 490	Subventions sur actions	53 860	52 435
			Mécénat	12 000	
Provisions et fonds dédiés	42093	39513	reprise sur fonds dédiés	39 513	31 100
<b>sous total actions et subventions</b>	<b>154 318</b>	<b>178 120</b>	<b>sous total actions et subventions</b>	<b>261 115</b>	<b>257 709</b>
<b>résultat d'exploitation</b>			<b>résultat d'exploitation</b>	<b>-66 099</b>	<b>-47 124</b>
<b>Charges financières - Exceptionnelles</b>			<b>Produits financiers - Exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles	2912	0	Produits exceptionnels	34792	
Charges financières	0	294	Produits financiers	5 620	4 269
<b>total charges financières exceptionnelles</b>	<b>2 912</b>	<b>294</b>	<b>total produits financiers et exceptionnels</b>	<b>40 412</b>	<b>4 269</b>
<b>total Charges</b>	<b>548 664</b>	<b>534 703</b>	<b>total Produits</b>	<b>520 065</b>	<b>491 554</b>
<b>résultat de l'exercice</b>			<b>résultat de l'exercice</b>	<b>-28 599</b>	<b>-43 149</b>

## Bilan au 31 août 2025

ACTIF (Patrimoine de l'association et utilisation des Fonds)	2024/2025	2023/2024	2022/2023	PASSIF (ressources et dettes de l'association)	2024/2025	2023/2024	2022/2023
<b>Total Immobilisations</b>				<b>Fonds associatifs / Réserves</b>	481486	526 016	584 277
Matériel	661	1 903	11 091				
Local	132414	134 517	93 098	<b>Provisions</b>	18278	50 848	50 848
Caution		630	630				
<b>Créances dues au Comité</b>	8692,4	27 482	77 398	<b>Dettes clubs (avoirs)</b>			
<b>Subventions à recevoir</b>	81193	60 830	59 000	<b>Intérêts courus à recevoir</b>			
<b>Trésorerie</b>				<b>Dettes à court terme</b>	106535	121 229	96 918
Banque	265660	500 409	488 924	<b>Fonds dédiés</b>	34953	39 513	31 100
Caisse	614	199	148	<b>Produits constatés d'avance</b>	67333	35 654	25 784
<b>Placements + Intérêts à recevoir</b>	187512						
<b>Charges constatés d'avance</b>	3239	2 760	377	<b>Résultat</b>	<b>-28599</b>	<b>-44 530</b>	<b>-54 676</b>
<b>Total</b>	<b>679986</b>	<b>728 730</b>	<b>730 666</b>	<b>Total</b>	<b>679986</b>	<b>728 730</b>	<b>734 251</b>